

Critères de segmentation

Assurer, c'est évaluer un risque donné, calculer la probabilité d'un sinistre et proposer une prime correcte compte tenu de ces critères. Pour cela, nous utilisons des critères objectifs, tant pour notre acceptation (A) (voulons-nous assurer votre risque et si oui, de quelle manière), notre tarification (T) (à quelle prime voulons-nous assurer votre risque) que pour l'étendue de notre couverture (C) (montants assurés maximaux, franchises convenues ou appliquées, risques exclus (état préexistant), ...). Vous retrouverez tous ces éléments sur notre proposition d'assurance.

L'article 45 de la Loi du 4 avril 2014 sur les assurances prévoit que nous vous donnons un aperçu de nos critères de segmentation pour les assurances Responsabilité Civile (RC) Véhicules automoteurs, Incendie Habitation, RC Vie privée et les assurances vie individuelles.

Votre intermédiaire connaît ces critères. Il vous aidera à répondre aux questions (obligatoires) figurant sur notre proposition d'assurance liées à ces critères. Veuillez nous informer après toute modification.

Assurances vie individuelles

Baloise Insurance applique les **critères de segmentation** suivants, pouvant avoir un impact sur la tarification (T), l'acceptation (A) et l'étendue de la couverture (C):

Âge: votre état de santé général est influencé par votre âge. À mesure que vous vieillissez, les chances que vous décédiez augmentent également. L'âge que vous avez au moment de la souscription de votre couverture Décès ainsi que la durée de cette couverture sont déterminants pour la hauteur des primes.	T	A	
État de santé: afin de pouvoir constater, lors de l'estimation des risques, d'éventuelles déviations par rapport à l'espérance de vie normale, l'état de santé de l'assuré est vérifié lors de la souscription de l'assurance décès. L'assuré remplit pour cela un questionnaire médical. En fonction de l'âge à la souscription et de la hauteur du capital Décès à assurer, il est possible que des attestations médicales et des examens médicaux supplémentaires soient demandés en vue d'estimer encore plus précisément le risque.	T	A	C
Style de vie: votre style de vie peut avoir un impact sur votre BMI et sur votre taux de cholestérol. Si ces valeurs sont bonnes, vous avez une meilleure espérance de vie, ce qui aura un impact positif sur la détermination de la prime.	T	A	
Comme il est communément admis que les non-fumeurs vivent plus longtemps, nous posons la question quant à vos habitudes en matière de tabac dans notre proposition d'assurance.	T		
Si vous exercez des sports à risques , vous devez nous en informer. À certaines conditions, nous pouvons vous accorder une couverture lors de l'exercice de ce sport.	T	A	
Profession: nous devons connaître votre profession car pour certains métiers spécifiques à haut risque, les risques de décès par accident sont sensiblement plus élevés que la règle générale.	T	A	
Hauteur du capital Décès assuré: la prime que vous payez pour une couverture Décès ne couvre pas seulement le risque Décès mais englobe également les frais de gestion fixes. Si vous assurez des capitaux Décès plus élevés, ces frais de gestion seront proportionnellement plus bas, et par conséquent la prime sera relativement meilleure marché.	T	A	C
Domicile: nous avons uniquement l'autorisation de conclure des assurances vie en Belgique, donc seuls des preneurs d'assurances dont le domicile habituel se trouve en Belgique peuvent souscrire une assurance décès chez nous.		A	
La fréquence de paiement a une influence sur la hauteur de la prime.	T		

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.be